

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module 2025-2026

MAP - Compétences relationnelles et savoir-être

Code T.TS.SO352.MAP002.F.25	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres		
Niveau ☐ module de base ☒ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ semestre de printemps ☒ semestre d'automne ☐ module sur 2 semestres automne et printemps ☐ Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 12 ECTS	Langue ☐ allemand ☐ anglais ☒ français
----------------------------------	---

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées :

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

Objectifs généraux d'apprentissage :

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Reconnaître les enjeux de l'aspect relationnel en intervention dans le travail social
- Expérimenter et vivre la relation avec des expert-e-s de vécu du travail social
- Adopter une posture réflexive par rapport à ces expérimentations
- Co-construire et établir une relation de partenariat avec les expert-e-s de vécu
- Établir une proximité relationnelle respectueuse des besoins de l'autre et de ses propres besoins
- Mobiliser des connaissances théoriques pour penser et vivre la relation
- Développer des habiletés de savoir-être dans la relation professionnelle avec des expert-e-s de vécu
- Développer leur capacité de communication verbale et non-verbale

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenus d'enseignement :

Le module d'approfondissement Compétences relationnelles et savoir-être se base **sur trois logiques pédagogiques** distinctes et complémentaires :

- Des activités relationnelles en groupe et en duo étudiant-e / expert-e de vécu
- Des cours théoriques abordant des thématiques transversales
- Des supervisions en sous-groupes d'étudiant-e-s permettant d'intégrer les savoirs théoriques sur la base des expériences vécues pendant les activités relationnelles et d'aborder une posture réflexive par rapport à des habiletés de savoir-être ciblées

Formes d'enseignement :

Le module offre aux étudiant-e-s la possibilité d'expérimenter et de co-construire une relation de partenariat avec des expert-e-s de vécu au bénéfice de l'action sociale. Les expériences relationnelles réalisées au cours du module seront analysées et orientées grâce à des contenus théoriques ciblés concernant les habiletés de savoir-être à développer pour pouvoir développer de solides compétences relationnelles. Parallèlement à l'expérimentation de la relation avec les expert-e-s de vécu et les cours théoriques, les étudiant-e-s bénéficieront de moments de supervision. Ces derniers permettront une analyse fine des vécus expérientiels en lumière des apports théoriques présentés dans le module.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La certification du module repose sur trois principes complémentaires :

- La présence aux cours et une participation active, au niveau relationnel et réflexif, durant les activités proposées, les cours théoriques et les moments de supervision (faire les activités demandées, participer aux discussions communes, répondre aux questions posées) (15% de la note finale).
- Un rapport final écrit réflexif sur le processus vécu au niveau relationnel et les habiletés de savoir-être développées au cours du module (60% de la note finale).
- Une évaluation de trois indicateurs d'habiletés de savoir-être ciblées par les professeur-e-s en cours de module (25% de la note finale).

Les modalités précises de ces principes d'évaluation seront transmises dans le cadre du module.

Date de remise du rapport final écrit : **13 janvier 2026**

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
- ☒ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
- ☒ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Autres modalités de remédiation

MODALITES DE REPETITION

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module, – pour autant que le module soit proposé –, et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Dans des situations particulières validées par le-la responsable de filière, il-elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

Modalités de répétition de l'examen :

En cas d'échec, l'étudiant-e devra élaborer un nouveau rapport réflexif écrit sur la base des remarques reçues lors de la première évaluation. Il-elle l'envoie par email à l'enseignant-e responsable de son évaluation avec copie aux deux autres responsables de module.

Date de la remise du nouveau rapport : Lundi 23 mars 2026

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

A la réception de la note F, les étudiant-e-s ont un délai de 10 jours pour communiquer au secrétariat académique (secretariat-ts@hefr.ch) la modalité de répétition choisie.

8 Remarques

9 Bibliographie

Cudré-Mauroux, A., Piérart, G. & Vaucher, C. (2020). *Co-construire l'autodétermination au quotidien. Vers un partenariat entre professionnel-le-s et personnes avec une déficience intellectuelle*. Genève : ies Éditions.

Depenne, D. (2017). *Distance et proximité en travail social. Les enjeux de la relation d'accompagnement*. Montrouge : ESF Éditeurs.

Gardien, E., & Jaeger, M. (Eds.) (2019). *La participation des personnes accompagnées à la formation professionnelle*. Erès. Morin, P., & Lambert, A. (2017). L'apport du savoir expérientiel des personnes usagères au sein de la formation en travail social. *Intervention*, 145, 21-30.

Reynaud, C., Guerry, S., Piérart, G., & Cudré-Mauroux, A. (2025). La participation des personnes concernées dans la formation des travailleurs sociaux. Quels enjeux pédagogiques pour les formateurs ? *Sociographe*, 89, 133-147. <https://doi.org/10.3917/graph1.089.0133>

10 Enseignant-e-s

Cudré-Mauroux Annick
Gindroz Venezia Carole
Morier-Genoud Pascal
Piérart Geneviève
Quarroz Steeve

Responsable de module *

Annick Cudré-Mauroux, Geneviève Piérart et Steeve Quarroz

Descriptif validé le *
1er septembre 2025

Descriptif validé par *
Etienne Jay

Responsable de filière